

**Ministère de l'Economie, du Plan
et de la Coopération**

Direction de Cabinet

Secrétariat Permanent des ONG



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

**RAPPORT DE LA MISSION DE SUIVI DES INTERVENTIONS DES
ONG DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DU
SPONG SUR FINANCEMENT DE L'UNION EUROPEENNE A TRAVERS
LE FONDS BEKOU**

Bangui, mars 2021

***Rue Martin Luther KING B.P. 696 Bangui République Centrafricaine
Tél : +236 21 61 92 85 21 61 87 73 Email cabinet@mepc.cf***

I. Introduction

Dans le cadre du Projet de Renforcement des capacités techniques et institutionnelles du **Secrétariat Permanent des ONG (SPONG)** en vue de suivre et coordonner les interventions des ONG dans divers secteurs d'activités en lien avec le RCPCA, une mission de suivi de ladite structure a été déployée dans Bangui et ses environs du Mardi 02 à samedi 06 mars 2021. Le but de cette présente mission est de réaliser le suivi des activités menées par les ONG nationales, membres de la Maison de Service et de les accompagner afin d'améliorer le cadre de leurs interventions. Sept (07) ONG ont été visées à savoir : (i) Défis et Objectifs ; (ii) OADESPJ ; (iii) ABEDES ; (iv) Réseau des Médias Communautaires de Centrafrique ; (v) ASVECA ; (vi) Centre d'Accès au Droit et à la Justice ; et (vii) AVED.

Six (06) organisations sur les sept (07) ont été visitées. L'ONG dénommée « Association Vivre Ensemble en Centrafrique (ASVECA) » était introuvable. Selon les informations recueillies dans les alentours de leur siège, les responsables de cette organisation se trouveraient actuellement au Niger. **Cette situation est en désaccord avec la Loi régissant les ONG en RCA à son article 30 qui oblige les ONG à informer le Ministère du Plan de tout changement intervenu dans les statuts et adresses ainsi que de toute interruption dans l'exécution de leurs programmes ou projets.**

Pour les ONG visitées, le travail mené visait à :

- S'assurer si elles disposaient du Plan de Travail Annuel (PTA) 2021 et du rapport d'activité 2020 sous le modèle établi par le SPONG, sinon, leur appuyer à les élaborer ;
- Echanger avec les responsables des activités menées et si possible avec quelques bénéficiaires directs des projets afin d'évaluer leur performance ;
- Formuler des recommandations pour l'amélioration de la qualité de leurs interventions.

L'équipe de la présente mission est composée de :

Chef de mission: Monsieur **Jean-Louis POUNINGUINZA**, Chargé de Mission, Coordonnateur du Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) ;

Membre :

- Monsieur **Brice Judicaël DAMAS**, Chargé d'Etudes, responsable des Etudes Analyses Stratégiques à l'Unité de la Coordination et du Perfectionnement au SPONG.

II. Principaux résultats obtenus

Sur les six (06) ONG visitées, seulement une (01) disposait de son PTA 2021 selon le modèle établi par le SPONG. C'est ainsi que l'équipe de la mission a appuyé les (05) autres dans l'élaboration de leur Plan de travail et l'ensemble dans l'élaboration de leur rapport d'activité 2020. A ce jour, toutes ces six (06) organisations disposent chacune de son PTA 2021 et rapport d'activité 2020 selon les modèles du SPONG.

Toutes les six (06) organisations visitées ont réalisé chacune des activités au courant de l'année 2020 dont certaines se poursuivent pour d'autres.

2.1 Activités réalisées par l'ONG « Défis et Objectifs » et quelques faits marquants

Les activités menées par l'ONG Défis et objectifs portent essentiellement sur l'autonomisation de la femme et la paix. Cette ONG a mené des campagnes de sensibilisation entre autres sur (i) l'enrôlement des femmes sur la liste électorale ; et (ii) la paix et la Violence Basée sur le Genre (VBG).

Elle est en cours d'organiser une formation par apprentissage des métiers spécialisés et principalement la briqueterie pour les jeunes de Grimari.

Dans les échanges, la responsable de cette organisation a regretté le fait que l'appui obtenu au niveau de la Maison de Service (MdS) se limite seulement à des formations et non au financement de certains micro-projets. Elle n'a pas trop apprécié la méthode de sélection des ONG/Associations pour les appels à projet lancés. Cette situation pourrait constituer un frein pour l'adhésion ou son renouvellement des Organisations de la Société Civile (OSC) à la MdS.

2.2 Activités réalisées par l'ONG « Organisation des Artisans pour le Développement Socio-Economique et Professionnel en faveur des Jeunes (OADSEPJ) » et quelques faits marquants

Intervenant dans la commune de Bimbo, cette organisation a mis en œuvre dans cette localité, deux activités à savoir (i) la sensibilisation sur la COVID-19 sur financement de l'Union Européenne ; et (ii) la formation des jeunes, filles et garçons, par

apprentissage des métiers spécialisés et principalement la maroquinerie avec distribution des kits d'installation par groupement.

Cette activité génère déjà de revenus à ces trente (30) jeunes formés qui en sont satisfaits.

Dans les échanges, le responsable de cette ONG s'est félicité des formations reçues au niveau de la Maison de Service qui ont renforcé leurs capacités dans la gestion de projet et la présentation des rapports d'activité. **Mais, il a regretté la promesse non tenue par OXFAM et BIOFORCE pour le financement de leur micro-projet. Selon ce dernier, une promesse a été faite dans ce sens après les formations suivies mais qui demeurent sans suite.**

S'agissant des activités projetées pour 2021, le responsable de cette organisation s'est plaint du fait qu'il n'a pas encore eu de mobilisation financière pour les réaliser.

2.3 Activités réalisées par l'ONG « Association pour le Bien Être et le Développement Social (ABEDES) » et quelques faits marquants

Cette ONG a eu à réaliser qu'une seule activité sur la sensibilisation à la lutte contre le COVID-19 à Bangui et dans la préfecture de l'Ombella-M'Poko sur fonds propres et grâce à un bailleur privé.

Le responsable de cette organisation a souligné dans les échanges l'accès difficile aux financements des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) visant à soutenir les projets initiés par les ONG, surtout nationales, entre autres au Fonds Bêkou.

2.4 Activités réalisées par l'ONG « Réseau des Médias Communautaires de Centrafrique (RMCC) » et quelques faits marquants

Les principales activités menées par RMCC sont la construction et l'équipement des Radios Communautaires, l'appui en équipement (kits de panneaux solaires) et la mise en place des Comités de Gestion pour les stations existantes et le renforcement des capacités des journalistes. Au total, huit (08) stations ont été appuyées à Bangui et dix (10) à l'intérieur du pays.

D'autres stations sont en voie d'installation dans les autres villes du pays sur financement des PTF entre tels que PNUD, MINISCA et OIM ou en partenariat avec des ONG internationales telles que Internews et Free Presse dans le cadre d'un projet en consortium dénommé RELSUD.

L'une des stations appuyées à Bangui a été visitée en l'occurrence « La Voix de l'Évangile ». Le Directeur de cette station a confirmé l'appui reçu de RMCC et qui

***Rue Martin Luther KING B.P. 696 Bangui République Centrafricaine
Tél : +236 21 61 92 85 21 61 87 73 Email cabinet@mepc.cf***

concernait la dotation en kits d'énergie (panneaux solaires, batteries, etc.) et la formation des journalistes sur plusieurs thématiques. **Seulement, il ne détient pas l'information sur le coût de ce kit solaire. Or, pour question de bonne pratique, des informations doivent être clairement communiquées sur les différentes interventions.**

2.5 Activités réalisées par l'ONG « Centre d'Accès au Droit et à la Justice (CADJ) » et quelques faits marquants

Cette organisation à mener deux grandes activités : La campagne de sensibilisation sur la connaissance des Droits Humains dans certains quartiers de Bangui et au niveau de la maison carcérale de Ngaragba et la délivrance des actes de naissances ou jugements supplétifs à des personnes vulnérables dans la Préfecture du Haut-Mbomou.

En perspective, elle est en train de mettre en œuvre un projet dénommé « Améliorer l'Accès à la Justice et la Protection des Droits Humains.

2.6 Activités réalisées par l'ONG « Association des Victimes des Evènements de 2012-2014 (AVED) » et quelques faits marquants

Intervenant dans le domaine de la protection, AVED s'appuie sur les Chefs de Quartier pour l'identification des victimes et a développé un partenariat avec Médecins Sans Frontière pour l'établissement d'un Certificat Médical si nécessaire. D'autres victimes sont référencées par l'Association du Barreau Américain pour un accompagnement juridique. Pour l'heure, AVED a introduit vingt (20) dossiers de certains victimes déjà au Tribunal de Grande Instance de Bangui et sont en cours de traitement.

Pour quelques bénéficiaires, ils se sont dit soulager du fait qu'ils ont un dossier au niveau de la justice en attente du jugement mais dénotent la lourdeur de l'appareil judiciaire.

Avec l'appui de l'ONG internationale DCA, cette organisation compte mis en œuvre un projet sur la justice transitionnelle à Bangui et dans sept (07) préfectures de la RCA.

Dans les échanges, le responsable de cette ONG s'est félicité des formations reçues au niveau de la Maison de Service car, selon lui, ont permis d'améliorer leurs capacités d'intervention, surtout le fait que leur organisation va disposer désormais d'un Conseil d'Administration et des manuels de procédures.

III. Conclusion et recommandations

En dépit des difficultés rencontrées par certaines ONG visitées dans le cadre de la mobilisation des ressources pouvant soutenir leurs interventions, il y a lieu de souligner que les interventions qu'elles ont mené, sont en adéquation avec les efforts du gouvernement exprimées dans le document du Relèvement et de la Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA).

Afin qu'elles puissent soutenir considérablement le Gouvernement dans sa quête d'améliorer les conditions de vie de sa population, il serait souhaitable d'encourager ces ONG d'être en consortium pour plus de mobilisation de ressources.

Aussi, afin d'améliorer la qualité de leurs interventions et d'être en règle vis-à-vis du SPONG, la mission recommande :

1. L'organisation des séances de travail avec les ONG membres de la Maison de Service afin de les appuyer à élaborer leur PTA et rapport d'activité selon les modèles établis ;
2. La parfaite communication sur les appuis de l'Union Européenne que OXFAM et BIOFORCE mettent en œuvre ;
3. La notification au Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération de tout changement intervenu au sein de l'organisation.

Fait à Bangui, le 19 mars 2021

Pour la mission

Brice Judicaël DAMAS

Matrice de suivi des recommandations

N°	Recommandations	Responsable de mise en œuvre	Responsable de suivi	Période de mise en œuvre	Actions entreprises	Observations
1	L'organisation des séances de travail avec les ONG membres de la Maison de Service afin de les appuyer à élaborer leur PTA et rapport d'activité selon les modèles établis	SPONG	SPONG	A partir du mois d'avril 2021		
2	La parfaite communication sur les appuis de l'Union Européenne que OXFAM et BIOFORCE mettent en œuvre	BIOFORCE/OXFAM	SPONG	A partir du mois d'avril 2021		
3	La notification au Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération de tout changement intervenu au sein de l'organisation	ONG ASVECA	SPONG	Au Plus tard fin avril		